

PLEIN CADRE

du jeune cinéma québécois

No 1 (scène 1, plan 1)

novembre 1979/50 cents

Un festival international du film Super 8 à Montréal



Dans la foulée du Festival populaire de l'Image et du Festival intercollégial du Film Super 8, l'Association pour le jeune cinéma québécois et le collège Ahuntsic organisent conjointement le premier Festival international du Film Super 8 du Québec. Détails et règlements en pages 4 et 5.

Un nouveau "cadre" pour le jeune cinéma québécois

Débobinons fait peau neuve et devient Plein Cadre. Un cadre nouveau mais toujours au service du jeune cinéma québécois. Voir éditorial en page 2.

Stages de formation de l'APJCQ

L'Association offre une série de stages de formation en Super-8 et en 16mm. Ils ont été regroupés en trois catégories principales dont on trouvera le détail en page 3.

La ciné-bouffe

A cinéma différent, diffusion différente. C'est ce que se sont dit les animateurs français de Ciné-Suite / Action Super-8 qui ont ainsi développé un nouveau type de projection : la ciné-bouffe. (Page 6)

Gagner au festival ?

Oui, comment arriver à gagner un petit prix — n'importe lequel — à un festival ? André Paquay nous rappelle qu'il faut commencer par être sélectionné, et nous donne quelques conseils pratiques. (Page 5)

Semaine du cinéma régional à Amos

Pour la troisième année consécutive, l'Abitibi-Témiscamingue rend hommage à son cinéma et au cinéma régional québécois. Après Rouyn et Val d'Or, c'est au tour d'Amos riter cette importante manifestation cinématographique. (pages 2 et 7)

PLEIN CADRE ÉDITORIAL

Débobinons fait peau neuve et devient Plein Cadre. Pourquoi ce changement de nom ?

Tout simplement pour marquer le désir, et surtout notre volonté, de coller plus près à la réalité du jeune cinéma québécois. Car c'est cette dernière que Plein Cadre veut refléter et servir.

Un journal, rappelons-le, au-delà des idées qu'il peut véhiculer et de ses prises de position, est un outil d'information et de communication. Celui que nous vous présentons aujourd'hui se veut avant tout au service du jeune cinéma québécois. C'est donc à tous les artisans de ce jeune cinéma et à tous les autres intéressés par notre cinéma à venir remplir ce cadre que nous leur offrirons chaque mois, au rythme de huit par année.

Nous sommes ouverts à toutes et à tous, à tous les articles, à toutes les suggestions et à toutes les idées. N'ayez donc pas peur de nous utiliser pour faire passer vos messages, pour faire part de vos expériences, pour décrire vos projets, vos espoirs et vos attentes, pour parler de vos films... Les sujets ne manquent pas, et ce n'est sûrement pas dans ce premier numéro de Plein Cadre qu'on pourra tous les trouver.

Un journal — surtout s'il se veut dynamique, comme nous espérons que Plein Cadre pourra le devenir —, cela se façonne lentement, au gré des numéros. Et comme nous reviendrons huit fois par année, c'est à une longue aventure que nous vous convions.

On est là; il ne vous reste plus qu'à nous utiliser.

L'équipe de rédaction

PLEIN CADRE

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION
POUR LE JEUNE CINÉMA QUÉBÉCOIS

1415 est Jarry, Montréal, Québec H2E 2Z7
Tél.: (514) 374-4700, local 403

Pierre Chapleau, Richard Clark, André Paquay, Pierrette Précourt, Jean-Pierre Tadros et Vincent Tolédano ont participé à la rédaction de ce numéro. Et si vous voulez vous joindre à l'équipe de rédaction de Plein Cadre, n'hésitez pas : envoyez-nous vos textes ou vos idées de texte et l'on communiquera tout de suite avec vous.

Rédacteur en chef: Pierre Chapleau

Conseiller à la rédaction: Jean-Pierre Tadros

Conception graphique: Graffitexte

L'Association pour le Jeune cinéma québécois (APJCQ) a pour mandat de:

- ☐ promouvoir le développement du jeune cinéma au Québec;
- ☐ offrir aux intéressés une structure de regroupement;
- ☐ assurer la formation et l'information;
- ☐ représenter le jeune cinéma auprès des organismes cinématographiques et du gouvernement;
- ☐ encourager la diffusion des films du jeune cinéma;
- ☐ organiser des activités sur le cinéma (festivals, colloques, assemblées, etc.).

Les membres du conseil d'administration de l'APJCQ sont : Gilles Cadieux, président; Richard Clark, 1er vice-président; Réjean De Roy, 2ème vice-président; Sylvain Bernier, secrétaire; Robert Sabourin, trésorier; Michel Payette; Pierre Jutras; Jean-Louis Séguin; Jean Lachance; Denis Boivin; Alain Morrier.

Plein Cadre est avant tout un outil de communication à la disposition du jeune cinéma québécois. Plein Cadre s'emploiera donc à établir un lien entre les différents cinémas régionaux du Québec. Et puisqu'on est là, apprenez à nous utiliser. Plein Cadre est ouvert à tous.

Les articles n'engagent que leurs auteurs, et nullement la rédaction ou l'APJCQ. Le plus grand soin et la plus grande attention seront apportés à tous les articles qui parviendront à Plein Cadre. La rédaction ne se tient pas responsable de la perte des manuscrits, des photos et de tout autre matériel.

Plein Cadre est envoyé gratuitement à tous les membres de l'APJCQ. L'abonnement annuel est de \$3.00 (pour 8 numéros).

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec

L'Abitibi rend hommage au cinéma régional

Le cinéma québécois est toujours vivant, se porte admirablement bien dans l'Abitibi, et cela depuis fort longtemps.

C'est ce que se plaît à nous rappeler — presque avec un certain cynisme — la Semaine du cinéma régional qui se déroulera cette année à Amos, du 7 au 11 novembre inclusivement.

Pour la troisième année consécutive, donc, l'Abitibi-Témiscamingue rendra hommage à son cinéma «national», celui qui se sera tourné chez elle depuis que l'Abbé Proulx entreprit de rendre compte de sa colonisation en 1934. Comme par les années passées, cette Semaine présente donc une rétrospective des films tournés en Abitibi en plus des films régionaux plus récents.

La Semaine s'ouvre donc sur les films de l'Abbé Proulx avec, en primeur pratiquement, une trouvaille qui a nom Silence Enemy. C'est un film réalisé par un Américain, Douglas Burden, durant l'hiver 1928-29 à Temagami (Ontario) et qui met en vedette des Algonquins du Témiscamingue et de l'Abitibi. L'un d'eux, Lawrence Boudrias, viendra d'ailleurs parler du tournage à l'issue de la présentation du film, le mercredi 7 novembre. Une copie du film avait été trouvée chez les Pères Oblats. La Cinémathèque québécoise en a également une copie.

Je passe sur le programme proprement dit que l'on trouvera en détail à la page 7 pour signaler tout simplement que la séance du samedi soir sera plus précisément consacrée au cinéma régional avec la présentation, en présence d'un des artisans du film, des films: Une forêt pour vivre; La grande corvée; Les

gossipeuses, d'un Acadien du Nouveau-Brunswick, Phil Comeau; La maladie, c'est les compagnies. On en profitera pour faire ensemble le point sur la situation du cinéma régional au Québec. Le débat sera animé par Jean Barbeau.

Dimanche soir, par contre, on présentera «les bébés de l'Abitibi», suivant l'expression de Jacques Matte, Chante, si t'es capable de Jean-Roch Marcotte et Liette Aubin, Beat d'André Blanchard, L'hiver bleu d'André Blanchard et, «la parole» (dixit Jacques Matte), Comme des chiens en pagage de Richard Desjardins et Robert Monderie.

La Semaine du cinéma régional est parrainée par le Regroupe

ment populaire des Usagers des Moyens de Communication de l'Abitibi-Témiscamingue, en collaboration avec: l'Institut québécois du Cinéma, Communication-Québec, l'Université du Québec du Nord-Ouest, la commission culturelle de la ville d'Amos et l'Office national du film, et le Conseil des Arts.

Le comité organisateur de la semaine du cinéma régional est composé de Fernand Bellehumeur, Louis Dallaire, André Dudenaine, Guy Lemire et Jacques Matte. Ce sont Jacques Matte et Lise Benôt qui assurent la coordination générale.

Un macaron vendu au coût de \$4.00 donnera accès à toutes les représentations. On prévoit en vendre de 250 à 300.

SEMAINE
DU CINÉMA
RÉGIONAL

DU 7 au 11 NOVEMBRE
CINÉMA ROYAL
AMOS

DEVENEZ MEMBRE DE
L'ASSOCIATION POUR LE
LE JEUNE CINÉMA QUÉBÉCOIS

Pour devenir membre de l'Association pour le Jeune cinéma québécois, ou renouveler sa cotisation, veuillez nous faire parvenir \$5.00 par chèque ou mandat-poste et nous indiquer vos :

NOM :
ADRESSE :
VILLE :
CODE POSTAL : TÉL.:

ainsi qu'une liste des films et/ou des vidéos que vous avez réalisés ou/et auxquels vous avez participé, s'il y a lieu. On vous demandera de remplir la fiche «Profil du cinéaste» que vous pourrez vous procurer au secrétariat de l'Association.

Envoyez le tout à:

Association pour le Jeune cinéma québécois

1415 est Jarry, Montréal, Québec H2E 2Z7

Tél.: (514) 374-4700 (local 403)

Les stages de formation de l'APJCQ

L'Association pour le jeune cinéma québécois favorise le développement du jeune cinéma à travers le Québec en intervenant à trois niveaux: formation, information et diffusion.

En ce qui regarde la formation, l'APJCQ offre aux membres et aux non-membres une série de stages en super-8 et 16mm. Ces stages de formation permettent de vivre une expérience cinématographique, depuis les rudiments de la technologie jusqu'aux étapes de la production.

Ils permettent également aux participants de se sensibiliser à la technique, à la conception et à la réalisation cinématographique, d'apprendre à travailler en équipe, d'exprimer leur créativité par le biais du médium cinéma, de parfaire leurs connaissances et, par le fait même, d'obtenir une meilleure qualité de leur production.

La structure de la formation comprend trois aspects d'apprentissage: technique, production et pédagogie. Les cours sont structurés de façon à placer tous les participants au même stade d'apprentissage. Ces cours sont regroupés en trois blocs et les cours de chaque bloc constituent un pré-requis aux cours du bloc suivant.

par Pierrette Précourt

Premier bloc: Super-8

Le premier bloc concerne les ateliers en super-8: caméra, son et montage, stage d'animation cinématographique et stage de production.

Voici un bref aperçu du contenu des cours:

A — FORMATION TECHNIQUE

Caméra:

- notions de base sur le fonctionnement
- conseils pratiques sur la prise de vue
- éclairage (exposition)
- pellicule

Son:

- les différents systèmes sonores
- les microphones
- la prise de son

Montage:

- repiquage du son (simple et double système)
- équipement de montage
- étapes de montage d'un film

Ces cours techniques sont d'une durée de trois heures chacun. Ils peuvent être pris séparément ou les trois ensemble, et sont offerts le soir ou la fin de semaine.

Prix pour chaque atelier:

- \$5. pour les membres
- \$7 pour les non-membres
- \$10 pour les non-membres qui s'inscrivent à un seul cours.

B — ANIMATION CINÉMATOGRAPHIQUE

- exercices de scénarisation
- manipulation d'appareils
- pratique de tournage
- montage de film
- apprentissage du travail en groupe
- technique d'observation
- analyse critique du processus

Durée du cours: 30 heures

Prix du cours:

- \$35 pour les membres
- \$40 pour les non-membres

C — PRODUCTION

- méthodes de découpage technique
- échelle de plans
- mouvements et angles de prise de vue
- ponctuation et continuité espace/ temps
- organisation du tournage

Durée du cours: 10 heures

Prix du cours:

- \$35 pour les membres
- \$40 pour les non-membres

Deuxième bloc: 16mm

Le deuxième bloc concerne les ateliers en 16mm sur la caméra et le montage, et sur la prise de son (initiation et 16mm).

Voici un bref aperçu du contenu des cours:

Caméra:

- introduction au langage cinématographique
- éléments techniques et équipement
- synopsis et scénario
- plan de tournage
- tournage

Montage:

- théories et tendances du montage
- raccords de plans, de scènes et de séquences
- opérations techniques du montage

Durée du cours: 55 heures environ

Prix du cours:

- \$60 pour les membres
- \$65 pour les non-membres

Son I: Initiation

- nature du son
- le son pour l'ingénieur du son
- types de microphones et leur utilisation
- fonctionnement d'un magnétophone
- prise de son

Son II: 16mm

- tournage en son synchrone

- problèmes pratiques de prise de son
- transfert du son (repiquage)

Durée du cours: 10 heures environ

Prix du cours:

- \$15 pour les membres
- \$20 pour les non-membres

Les cours du bloc II sont offerts le soir et la fin de semaine.

Troisième bloc: formation pédagogique

Le troisième bloc concerne la formation pédagogique: cours de formation pour devenir animateur ou professeur en cinéma. Les personnes admises à ce bloc de cours devront avoir suivi les cours des deux blocs précédents, à moins d'avoir une expérience pertinente reconnue. Le prix du cours est à déterminer.

En plus de ces trois blocs de cours, l'APJCQ peut organiser sur demande des cours de scénarisation, de cinéma d'animation et de techniques du mixage. Le prix des cours de scénarisation et de cinéma d'animation sont de \$30 chacun pour les membres, et de \$35 pour les non-membres. Le prix des cours de technique du mixage est à déterminer (maximum 3 étudiants).

CINÉ ANDRÉ PAQUAY ENR. & ASSOCIÉS

TOUS LES SERVICES
DE PRODUCTION
ET DE POST-PRODUCTION
EN SUPER 8

Tournage, montage, titres, commentaires,
textes, narration, musique, sonorisation,
synchro, effets optiques, sonores, etc.

TRANSFERTS VIDEO
SOUFFLAGES/RÉDUCTIONS 8 16 35

INDUSTRIELS DOCUMENTAIRES
REPORTAGES ANALYTIQUES
ET SERVICES SPÉCIAUX
AUX AMATEURS



465-3247
671-8469

FESTIVAL INTERNATIONAL DU SUPER 8

Plusieurs se rappelleront notre premier Festival qui permit à l'Association de prendre son véritable départ. C'était le Festival populaire de l'image, en mai 1976, au Complexe Desjardins. Un nombre impressionnant de films super-8 et 16mm avait été présenté. La réponse des cinéastes et du public était bonne. Le besoin était là, et l'Association y répondait. Malgré plusieurs critiques sur la diffusion, le festival devait rester.

Ainsi, en avril 1978, le deuxième festival apparaissait avec une formule différente et mieux appropriée aux besoins des cinéastes. Le Festival populaire du jeune cinéma attira près de 600 personnes pendant trois jours, mettant en vedette le jeune cinéma super-8 et 16mm du Québec. Une sélection de films belges était présentée hors compétition. L'intérêt était certain.

Parallèlement à ce travail de l'Association pour la diffusion des films dans le cadre d'une formule de type Festival, le Cégep Ahuntsic, y voyant aussi un moyen pour stimuler la production étudiante en super-8, lançait le Festival intercollégial qui remportait un vif succès. Ce festival ne demandait donc qu'à grandir, à rejoindre un plus grand nombre de gens.

Les mêmes objectifs étant partagés par les deux manifestations, un rapprochement entre les deux devenait souhaitable.

L'Association et le Cégep ont donc décidé de joindre leur force afin de pouvoir offrir une manifestation d'envergure internationale en super-8 dès le mois de février 1980, plus précisément les 8, 9 et 10 février. Il s'agira du 1er Festival international du Film Super-8 du Québec, qui en abritera deux autres.

Voici donc le portrait de ce nouveau festival.

Trois volets

Nous avons convenu de présenter un festival comprenant trois volets principaux:

1) Le 1er Festival international du Film Super-8 du Québec

Il présentera une sélection de films représentant les pays participant à la compétition internationale.

2) Le 3e Festival populaire de l'image

Cette section rassemblera une sélection des meilleurs films super-8 québécois de l'année. Il s'agit en fait du festival que présentait chaque année l'APJQC.

3) Le 2e Festival intercollégial du Film Super-8 du Québec

Comme l'an dernier, il sera ouvert à tous les étudiants du réseau collégial privé et public du Québec.

par Richard Clark et Pierre Chapleau

Colloque

Nous tiendrons un colloque international ayant pour thème: L'enseignement du cinéma par le super-8. Cette activité rassemblera des participants venus de différents pays.

Ciné-conférences

Les invités qui nous viendront de l'étranger apporteront avec eux une sélection rétrospective de leur cinéma national. Pour ce faire, nous nous sommes déjà assurés de la présence de Julio Néri, directeur du festival Super-8 de Caracas; de Marcel Croës, critique et président de la Fédération belge de Super-8; de Vincent Tolédano, du groupe «Ciné-Suite/Action Super-8», et organisateur du festival de Paris; de Romano Fattorossi, de Milan (Italie); d'un représentant de l'Afrique du nord; ainsi que de

Robert Malengreau, secrétaire général de la Fédération internationale du film super-8.

Jury

Un jury composé de personnalités choisies parmi des cinéastes et des critiques d'ici et de l'étranger, décernera quatre (4) grands prix dans le cadre de la compétition internationale: fiction, documentaire, animation, expérimental. Des prix de même nature seront décernés dans la section «intercollégiale». Enfin, un prix spécial du jury sera accordé à un film québécois.

Vote populaire

Le public, pour sa part, sera appelé à voter pour le film qu'il aura le plus apprécié.

Lieu

Nous avons fait un effort pour

trouver un lieu central et accessible à tous. Nous avons arrêté notre choix sur la Bibliothèque nationale, où auront lieu les projections, et sur l'hôtel de l'Institut, où se dérouleront les autres activités du festival. Le site particulier de la rue St-Denis, la proximité du métro et des restaurants nous ont poussés à opter pour ces endroits.

Programme

Tout au long de ce festival, nous ferons en sorte que les gens aient la possibilité de se rencontrer, de se connaître et d'échanger entre eux. Le programme sera élaboré de façon à ne pas tenir deux activités simultanément, dans la mesure du possible, et cela afin de laisser aux gens le temps de se voir et de se parler.

Public visé

Nous voulons, bien sûr, toucher tout le monde, mais nous concentrons nos efforts pour rejoindre

les jeunes car c'est là le groupe le plus productif. Nous savons que des films super-8 se tournent dans tous les coins du Québec, mais il est parfois difficile de convaincre les jeunes de les sortir de leur tiroir et de les montrer. Or finalement, un film ne prend vie qu'au moment où il est projeté sur un écran devant des spectateurs. Autrement ce n'est qu'une boîte de pellicule qui dort dans un tiroir.

Collaboration de différents ministères

Jusqu'à maintenant, nous avons reçu l'appui du ministère des Communications via la Direction générale du Cinéma et de l'Audiovisuel. La DGCA ne peut, cette année, nous accorder une subvention en argent, mais nous offre son aide à travers différents services comme: les communications par télex avec les délégations du Québec à l'étranger, les services de leur transitaire, les frais d'expédition pour le retour des films à leur propriétaire, leur assistance dans l'organisation de conférences de presse, etc...

D'autre part, par l'entremise de la DGCA, nous avons fait une demande au ministère des Affaires inter-gouvernementales pour défrayer une partie des frais de voyages de nos invités. Ce ministère nous a accordé une subvention de \$2,500 à ce chapitre.

Collaboration internationale

Comme vous le savez peut-être, il existe une Fédération internationale du Cinéma super-8. La fédération a récemment décidé de reconnaître officiellement notre festival et nous a offert son accord total par la voix de son secrétaire général M. Robert Malengreau.

Échanges de cinéastes

Nous aimerions mettre sur pied des échanges avec la France et la Belgique. Ainsi, cinq cinéastes québécois pourraient se rendre en Belgique et en France pour participer à des festivals dans ces deux pays, alors que cinq Belges et cinq Français pourraient venir assister à notre festival en février prochain. Il existe déjà des accords internationaux entre le Québec, la France et la Belgique qui régissent ce genre de projet. Avec la France, nous passerions par l'Office franco-québécois et pour la Belgique ce serait via le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

Ces voyages pourraient être offerts comme prix à nos jeunes cinéastes. Cela aurait un effet stimulant sans pareil et contribuerait à élargir leurs horizons. Les personnes choisies partiront avec leurs films pour les montrer dans le cadre des festivals belges et français. Ensuite, une tournée pourrait être organisée en région.



Image Gilles Bérubé

C'était l'année dernière, en plein mois d'avril, alors que l'on partait à l'aventure avec le Festival populaire de l'Image devenu, pour l'occasion, "du jeune cinéma".

«Pour que le Super 8 prenne son envol»

Ainsi, chaque année nous pourrions avec la France et la Belgique, en collaboration avec la Fédération internationale Super-8, organiser ces échanges. Peut-être, qui sait? pourrions-nous penser à étendre ces échanges avec d'autres pays membres de la Fédération, comme l'Angleterre, l'Italie et le Venezuela...

Régionalisation

Ce 1er festival international aura lieu principalement à Montréal, mais nous aimerions le faire voyager dans différentes régions du Québec. Nous souhaitons dans l'avenir l'offrir à toutes les régions du Québec qui voudraient bien nous recevoir. Cette année, nous tenterons une première expérience dans la ville de Québec durant la semaine qui suivra la présentation à Montréal.

Pour cette expérience de régionalisation, nous voulons programmer une sélection des films les plus intéressants dont les films primés. De plus, les représentants étrangers participeront avec une sélection de films de leur pays.

Conclusion

Mettre sur pied un festival de cette envergure ne pourra que stimuler la créativité et la participation de nombreux Québécois. Ainsi, toutes sortes de projets pourraient naître à la suite d'un événement comme celui-ci. Déjà, certaines expériences sont en cours: une sélection de films québécois en super-8 circulera en France et en Belgique au cours de l'automne. C'est Vincent Tolédano, membre du groupe «Ciné-Suite/Action Super-8» qui s'occupe d'organiser une série de projections en France et en Belgique. Il est question de mettre sur pied un bureau des festivals Super-8 dans chacun des pays membres de la Fédération inter-

naionale pour faciliter la circulation des films.

Je crois qu'il est important pour le cinéma québécois que de tels événements se produisent afin de toucher toutes les régions du Québec, d'une part, et de projeter l'image du Québec à l'étranger, d'autre part. Enfin, il semble de plus en plus que nous devions nous incliner devant cette évidence: «C'est le super-8 qui va transformer le cinéma.» C'est le seul format accessible à tous. Même les plus pauvres des pays peuvent maintenant penser à se créer un cinéma vraiment national. La chose est vraie aussi pour les pays riches, car ceux qui veulent tenter des expériences et sortir des sentiers battus peuvent le faire par le super-8. Ce n'est pas le cas des autres formats qui, nous le savons bien, sont inaccessibles et trop coûteux pour la plupart des gens.

C'est le super-8 qui va créer un cinéma vraiment nouveau. Il s'agit là d'un outil démocratique. C'est un moyen d'expression vivant dont nous n'avons pas fini de découvrir les possibilités.

Il faut avoir le courage de regarder les choses en face, notre cinéma piétine et il n'y a pas lieu de se montrer optimiste pour l'avenir. Les nouveaux talents sont rares. Seul le super-8 aura la possibilité de nous sortir de l'ornière. Mais pour cela, les responsables gouvernementaux devront cesser d'ignorer le petit format en lui jettant quelques miettes par-ci par-là. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas senti de volonté ferme de la part du gouvernement d'investir suffisamment d'énergie pour que le super-8 prenne son envol.

Nous souhaitons que notre action saurait leur prouver le sérieux de nos intentions et qu'ils daignent accorder au super-8 l'intérêt qu'il mérite.

Les règlements du Festival international du film Super 8 du Québec

1. Le festival international du film Super-8 du Québec aura lieu du 8 au 10 février 1980.

2. Le festival est ouvert à tous, sans restriction d'âge ou de nationalité, amateurs ou professionnels.

3. Frais d'inscription: \$5.00 par film. Pour les non-membres de l'Association pour le Jeune Cinéma Québécois, ce montant est non-remboursable.

4. Seuls les films tournés en 8mm et en Super-8, et projetés à 18 ou 24 images/sec., sonorisés ou muets et possédant au minimum un mètre d'amorce au début et un mètre à la fin seront acceptés.

5. Chaque inscription doit être accompagnée des documents suivants:
— une photo du réalisateur
— une photo de tournage (si possible)
— un résumé de 10 lignes du scénario
— un générique complet

6. Un grand prix sera accordé par le jury dans chacune des catégories suivantes:
— fiction, documentaire, animation, expérimental ou inclassifiable.
— le public votera pour accorder un prix spécial.

7. Les films québécois seront reçus, au plus tard le 10 janvier, par:
— l'Association pour le Jeune Cinéma Québécois, 1415 est, Jarry, Montréal H2E 2Z7.
Tél: 374-4700 (loc. 403).

Les films étrangers devront être adressés comme suit:

— Festival international du film Super-8 du Québec, A/s St-Arnaud et Bergevin, Aéroport de Mirabel, Québec, Canada. Ils devront parvenir au plus tard le 10 janvier 1980.

8. Les frais de retour des films à leurs propriétaires seront assurés par la Direction générale du Cinéma et de l'Audiovisuel du Québec.

9. Le Festival supporte les frais de magasinage et d'assurance exclusivement entre la réception et la réexpédition des films.
En cas de perte ou de détérioration pendant cette période, la responsabilité du Festival n'est engagée que pour la valeur de remplacement de la copie.

10. Chaque film doit être expédié dans une boîte appropriée et sur bobine, en position de projection. Le film et la boîte doivent être identifiés:
— titre du film
— nom, adresse, no de téléphone du réalisateur
— vitesse de projection (18 ou 24 images/sec)
— toute indication spéciale de projection doit être mentionnée dans le bulletin d'inscription à «remarque».

11. Le Festival aura le droit d'autoriser la télévision à montrer des extraits de 3 mn de tout film inscrit, à moins que le concurrent ne s'y soit opposé par écrit dans son bulletin d'inscription. De plus, le festival est autorisé à présenter en séances exceptionnelles une sélection du festival de cette année au Québec et/ou à l'étranger. De plus, le festival est autorisé à faire tirer des copies des films sélectionnés pour ses archives.

Quelques règles pratiques pour se faire sélectionner

Tout est mis en boîte, donc! Avec amour, avec espoir, avec effervescence, vous avez terminé votre film. Sur votre bureau se trouve «la» formule d'inscription de votre film, au festival de votre choix! La voilà correctement remplie, rien n'y manque: longueur du film, le titre, la durée, le format, la vitesse, la synchronisation, le titre original, le titre en anglais, en espagnol ou en tchèque... bref tous les espaces sont remplis. Le coût de participation et les frais pour le renvoi postal accompagnent le film. Tout est emballé, timbré, posté. Ouf!

Commencent alors les rêves de l'attente. On y voit son film enlever tous les honneurs et devant la foule: la remise du plus gros prix à son auteur. Quel plaisir! Hmm!

Tiens? Trois jours ont passé et pas de nouvelles? Une se-

maine déjà? Un mois? Mais que font-ils donc pour m'aviser de la victoire? Deux mois? Toujours pas de nouvelles? Le désespoir me gagne. Voilà trois mois! ah, une enveloppe, un paquet, c'est mon film, une note: merci pour votre participation. Ci-joint la liste des gagnants.

Quoi! Comment? Comment ont-ils pu? Mon film: non inscrit? Ils n'y connaissent rien. J'avoue: le premier prix, je ne l'attendais pas! Ni même le deuxième. Mais de là à ne rien gagner... Pfff!

Dans un festival, il y a toujours une pré-sélection. D'un nombre de participants approchant très souvent les 300, il faut en éliminer un grand nombre et n'en retenir qu'une soixantaine pour être présentés aux jurés officiels. C'est assez dire que votre film devra plaire à la pré-sélection dans les trois

par André Paquay

premières minutes de projection. Il faut capter l'intérêt des juges de pré-sélection presque immédiatement.

Comment? Eh bien voici une liste des points à respecter.

1 — Le film devra avoir une bande amorce blanche de trois pieds où sera inscrit: le titre du film, la vitesse de déroulement, le nom de l'auteur et le pays d'origine, c'est important. Mettez-vous à la place du projectionniste qui a 300 bobines de films devant lui. Il faut l'aider à se retrouver pour qu'il soit bien disposé à l'endroit de votre oeuvre et la présenter dans les meilleures conditions.

2 — Suivra une amorce noire de trois pieds.

3 — Vous ferez un fondu à l'ouverture pour la première séquence. C'est-à-dire que du

noir la première image apparaîtra.

4 — Cette première image devra être de qualité, nette, bien exposée, bien mise en page. «On n'a jamais deux fois la chance de faire une bonne première impression!»

5 — Le titre est obligatoire en surimpression ou sur fond uni, peu importe. Une histoire a toujours un titre.

6 — Le nom de l'auteur, cela va de soi, c'est le vôtre. Hein!?

7 — Un commentaire avec recherche approfondie vous qualifie presque certainement, et surtout s'il est bien lu et bien prononcé. Vous les convaincrez que vous connaissez votre sujet.

8 — Une musique adéquate, rythmée au rythme du film, bien choisie, bien enregistrée. Attention aux mots aigus. Peu ou pas de distorsion.

9 — Un niveau d'enregistrement

compatible aux chastes oreilles de vos juges, mais pas trop bas quand même.

10 — Des effets sonores si c'est possible et si c'est adéquat.

Ceci dit et réalisé, votre film sera sélectionné. C'est garanti. Oui, mais pour gagner?

Pour gagner, votre film devra être bien construit. Je vous en parlerai dans mon prochain article. Vous verrez, c'est passionnant, la construction d'un film.

Pour le moment donc, contentez-vous d'avoir été sélectionné, vous vous êtes qualifié pour la victoire prochaine.

N.D.L.R. André Paquay a remporté de nombreux prix dans le monde entier en produisant des films à caractère folklorique québécois. Il a été nommé juge officiel à plusieurs festivals internationaux, y compris à Cannes, le plus prestigieux des festivals sans doute.

Les ciné-bouffes de Ciné-Suite

par Vincent Tolédano

Depuis, bientôt une dizaine d'années, un nouveau cinéma voit patiemment le jour, dont l'emprise dépasse largement les classifications (hâtives) de genres: cinéma militant, expérimental, commercial, mais aussi cinéma de famille, de recherche, d'expression des luttes et des minorités... le cinéma Super-8 est tout cela à la fois.

Cinéma du tiers-monde — aussi — et qui permet à des pays comme l'Iran, le Venezuela, le Brésil ou l'Algérie de construire un cinéma différent, c'est-à-dire, d'abord indépendant. Au cœur de la révolution audio-visuelle des médias dits «légers», le Super-8 met en question les structures pré-existantes du cinéma indépendant: en effet, la présence de millions de caméras à travers le monde (dont près de deux millions en France) interpelle avec pertinence les tenants de la production/diffusion parallèle, sinon marginale.

La réalisation de milliers de films, leur diffusion sauvage quand elle n'est pas clandestine, la présence de matériel Super-8 dans plus de 7% des foyers français, la mise en place de groupes de production/diffusion, la présence de films Super-8 dans les festivals (jusqu'à Cannes, cette année, et dont personne ne parle), l'organisation de festivals internationaux consacrés exclusivement aux films Super-8... tous ces éléments apportent la preuve d'un cinéma en pleine expansion, présent sur tous les terrains de la lutte pour un cinéma indépendant, différent, expérimental, populaire, international, proches des réalités sociales, etc.

Pourtant, la classification, le cloisonnement, par genre ou format, sont stériles. Ce qui importe, par-delà le format, c'est le choix d'un nouveau matériel permettant l'émergence de nouvelles formes d'expression cinématographique libérées des contraintes économiques, politiques ou formelles du cinéma traditionnel, voire même d'une partie du cinéma indépendant.

À cinéma différent, diffusion différente

Consacrée à la diffusion de films Super-8 français et internationaux, Ciné-Suite/Action Super-8 développe depuis un an un nouveau type de projection: la

ciné-bouffe. La réalisation de films différents nécessitant des projections différentes, la ciné-bouffe se déroule hors des salles de cinéma traditionnelles: expérimentée toute l'année dernière à la Galerie l'Ouvertür, la ciné-bouffe est le lieu d'un dîner durant lequel des films sont projetés, ou peut-être d'une projection durant laquelle un dîner est servi. Par là même, la ciné-bouffe est proche de la projection de films de famille «en famille», ces derniers constituant en dernier ressort la seule spécificité fondamentale du format Super-8.

Le projecteur est donc dans la pièce, les chaises peuvent être déplacées, le spectateur/dîneur est libre d'évoluer dans l'espace de la projection et entre chaque plat/film, des rapports se nouent entre les personnes, entre le film et son public. Les sacro-saintes théories du spectateur dans la pénombre assis seul face à l'écran se trouvent ainsi naturellement bouleversées: comme les autres, le cinéma Super-8 se consomme, mais «en famille», autour d'un repas.

Mettant en harmonie films et bouffes, Ciné-Suite reprendra le cycle de ses Ciné-Bouffes le jeudi 11 octobre, au Centre culturel de l'Abbaye avec ensuite, une soirée tous les quinze jours.

En Super-8, les cinéphiles ont les dents longues...

Centre culturel de l'Abbaye
12, rue de l'Abbaye
75006 Paris (Métro Saint-Germain-des-Près)
Tél: 033-30-75/354-30-75

Programme:

Jeudi 11 octobre: programme de films vénézuéliens

Jeudi 25 octobre: séance de films d'animation programmée par la revue Banc Titre, 84, rue Beaudricourt, 75013 Paris
Tél: 585-74-99.

Jeudi 8 novembre: soirée anniversaire: les dix ans du Collectif Morlock

Jeudi 22 novembre: deux films de Guy Godefroy

Jeudi 6 décembre: programme de films québécois.

Ciné-Suite/Action Super-8
71, boulevard de la Villette
75010 Paris
Tél: 205-05-60/249-21-41

Catalogue des films sur demande
Tous films Super-8 demandés

Galerie l'Ouvertür
21, rue de l'Ouest
75014 Paris
Tél: 327-01-71.

À VENDRE

Ciné-caméra 16mm, Beaulieu R-16 Auto. Excellent état, avec synchro-pilote 60 HZ et autres accessoires.

Prix à discuter.

Jean-Marc.

Téléphone: 721-1397

PLEIN CADRE INFORMATION

Liste des organismes pouvant collaborer au développement du jeune cinéma dans les régions

1 - Les trois intervenants gouvernementaux: Communication Québec, le Conseil régional des Loisirs et le Conseil (régional) de la Culture.

Ces trois organismes peuvent apporter un soutien aux individus ou aux groupes désirant organiser des activités dans leur région. Il s'agira principalement d'un soutien technique et de services-conseils.

Ils peuvent notamment:

— aider à préparer et soumettre les demandes de subvention aux bons endroits.

— fournir des services-conseils (ex: comment s'incorporer.)

— fournir certains services de secrétariat, photocopie, publicité... Prêter des salles de réunion.

— soutenir une campagne d'information.

Ces organismes serviraient aussi à mettre en contact avec vous tous ceux qui s'informeront à leurs bureaux et qui pourraient avoir besoin de vous.

Le bureau de Communication Québec est peut-être celui des trois qui s'est avéré le plus efficace; notamment en Abitibi et au Saguenay-Lac-St-Jean. Plusieurs régions n'ont pas encore de Conseil de la Culture; d'autres en ont mais ne s'occupent pas encore de cinéma. Seul le Saguenay-Lac-St-Jean est doté d'un Conseil de la Culture qui semble prêt à intervenir au niveau du cinéma. Les Conseils régionaux de Loisirs seront probablement plus utiles lorsque l'aspect loisir d'un projet sera plus important; leurs relations avec les Services de loisirs des villes, maisons d'éducation, etc... sont habituellement établies de bonne date.

La caractéristique principale de ces organismes gouvernementaux est qu'ils ne feraient rien pour la chose cinématographique à moins d'être activement sollicités en ce sens par un ou des individus du milieu. Et plus la sollicitation sera énergique et soutenue, plus il sera possible de leur faire jouer pleinement leur rôle.

2 - Les maisons d'enseignement

Lorsqu'une région possède un campus universitaire, celui-ci est habituellement le foyer de la plupart des activités cinématographiques de la région (e.g. Sherbrooke et Trois-Rivières).

À défaut d'un campus universitaire, ce sera le Cégep qui occupera ce rôle d'animation culturelle (et cinématographique).

On trouvera habituellement des ressources humaines importantes chez les professeurs de cinéma et de communication (si de tels cours sont donnés), chez les responsables des activités socio-culturelles et parmi les employés des services audio-visuels. Les services socio-culturels organisent souvent (ou pourraient être intéressés à organiser) des présentations de films et parfois même des ateliers de production cinématographique. La plupart de ces maisons d'enseignement possèdent des équipements qui pourraient sans doute être mis à profit pour des projets bien structurés.

On a peu d'information sur les activités des commissions scolaires, polyvalentes, etc... Les services d'éducation aux adultes de certaines commissions scolaires offrent des cours d'introduction aux techniques cinématographiques (Super-8); voir par exemple, la Commission scolaire des Manoirs à Terrebonne.

D'autre part, une animatrice à la vie étudiante d'une polyvalente de Saint-Marc des Carrières cherche désespérément des appuis pour faire du cinéma avec des jeunes de 11 à 16 ans. Nul doute qu'il doit exister plusieurs cas de ce genre et qu'un réel besoin reste à combler à ce niveau.

3 - Les municipalités

La plupart des municipalités du Québec ont un service des loisirs, avec un quelconque aspect socio-culturel à leur éventail. Peu d'entre elles semblent cependant s'intéresser au cinéma, si on se fie à un sondage sommaire effectué pour nous par la Fédération québécoise des services socio-culturels (F.Q.S.S.C.). En effet, ce sondage ne faisait apparaître que les noms de Montréal, St-Laurent et St-Léonard.

4 - Les Ciné-clubs

Certaines régions ont des ciné-clubs privés et indépendants regroupant plusieurs milliers de membres. C'est particulièrement le cas à Hull et à Trois-Rivières. Ces ciné-clubs présentent des films de nature

«commerciale», mais leur influence auprès des cinéphiles est grande et ils pourraient possiblement être ouverts à de nouvelles formules, pour le moins à titre expérimental.

La plupart des autres ciné-clubs sont rattachés aux maisons d'enseignement, municipalités, etc...

5 - Les bureaux régionaux de l'ONF

Ceux-ci existent principalement pour la distribution des films de l'ONF. Toutefois, leur expérience peut possiblement être mise à profit à d'autres niveaux. La plupart de ces bureaux ont une salle de projection.

6 - Les Bibliothèques centrales de prêt

Organismes privés à but non lucratif, principalement financés par le ministère des Affaires extérieures en collaboration avec des ressources du milieu, ces bibliothèques existent dans quelques régions du Québec. Elles prêtent des livres, des disques, des œuvres d'art, etc... et des films. Toutefois, ces films ne sont souvent que des films de l'ONF, déjà facilement disponibles. Les expériences de collaboration avec ces bibliothèques restent à définir; c'est au Saguenay-Lac-St-Jean que les premiers pas ont été franchis en ce sens.

7 - Les Fêtes populaires

Plusieurs activités cinématographiques peuvent être organisées à l'occasion de ces Fêtes. Le répertoire des fêtes populaires du Québec publié par la Société des festivals populaires du Québec est sans doute le premier outil de travail à partir duquel on puisse entreprendre une action.

8 - Autres

Selon les régions, on pourra trouver tantôt un centre culturel, tantôt un centre d'art, une association ou un club social qui pourra être intéressé à appuyer une activité concernant le jeune cinéma québécois.

Un nouveau réseau de «cafés-cinéma» pourrait même voir le jour dans la foulée du Cinéma Parallèle de Montréal.

Les intervenants dans le monde du cinéma sont donc nombreux.

Programme complet de la semaine du cinéma régional

Mercredi 7 novembre
19h30

STE-ANNE-DE-ROQUEMAURE
réal: abbé Maurice Proulx (DGCA), 1942, coul., 20 minutes.

L'ABATIS
prod: Office National du Film, 1952, n & b, 16 minutes.
«Ce film illustre la colonisation de l'Abitibi jadis et sa mise en valeur de nos jours par des méthodes scientifiques».

EN PAYS NEUF
réal: abbé Maurice Proulx (DGCA), 1934-1937, n & b, 67 minutes.
Réalise pour le compte du ministère de la Colonisation et de l'Agriculture, ce documentaire sur la colonisation de l'Abitibi constitue le premier long métrage sonore tourné au Québec.

SILENCE ENEMY
réal: Douglas Burden.
Tourné à Temagami pendant l'hiver de 1928-1929. Un film de fiction, mettant en vedette des Algonquins du Témiscamingue et de l'Abitibi. D'une qualité exceptionnelle, un film à voir absolument.

Jeudi 8 novembre
19h30

UNE AUTRE HISTOIRE DES PAYS D'EN HAUT
réal: Robert Cornélius, (1978), coul., 27 minutes.
Quelque part en Abitibi (à Duparquet...), un jeune homme se tourne vers le passé de sa région.

L'ÂGE DE LA MACHINE
réal: Gilles Carle (ONF-CBC), 1978, couleur, 28 minutes.
«Faites l'amour et non la police». Tel pourrait être la conclusion de ce voyage en train vers le Senneterre des années 1939. Avec Willie Lamotte, Gabriel Arcand et Sylvie Lachance.

LES BRÛLÉS
réal: Bernard Devlin (ONF), 1959, n & b, 114 minutes.
Inspiré d'un roman écrit par Hervé Biron, «Nuares sur les brûlés», ce film évoque l'ouverture d'une paroisse en Abitibi. Tourné à Guyenne...

Vendredi 9 novembre
19h30

UN ROYAUME VOUS ATTEND
réal: Bernard Gosselin et Pierre Perrault, (ONF), 1976, coul., 110 minutes.
Procès de l'Abitibi agricole que l'on ferme: même les maisons prennent la route!

C'ÉTAIT UN QUÉBÉCOIS EN BRETAGNE, MADAME.
réal: Pierre Perrault, (1977), 62 minutes.
Hauris Lalancette et un groupe en provenance des paroisses marginales d'Abitibi à la découverte de la Bretagne:

Samedi 10 novembre
14 h

LE MÉDECIN DU NORD
réal: Jean Palardy (ONF), 1954, n & b, 22 minutes.
Documentaire sur le Docteur Paul-Léon Rivard, de Clova, qui doit couvrir un territoire de 150 milles à la ronde. 5.000 personnes comptent sur lui.

Samedi 10 novembre
14 h

LE PROSPECTEUR
réal: Bernard Devlin (ONF), 1954, n & b, 15 minutes.

L'EXPÉRIENCE DE GUYENNE
réal: Raymond Garceau (ONF), 1965, n & b, 23 minutes.

NORMÉTAL
réal: Gilles Proulx (ONF), 1960, n & b, 18 minutes.

LA SOIF DE L'OR
réal: Jacques Giraldeau (ONF), 1962, n & b, 28 minutes.

Samedi 10 novembre
19h30

UNE FORÊT POUR VIVRE (ESPRIT-SAINT)
Le comité de citoyens de production Armuro, 1977, couleur, 42 minutes.
Un film qui a fait trembler le ministère des Terres et Forêts; la lutte des citoyens d'une paroisse de la Gaspésie pour la prise en main de leur forêt abandonnée au pillage des compagnies forestières.

LA GRANDE CORVÉE
Documentaire, 16 mm., couleur, 25 minutes, 1974, Jean Saulnier.
La chronique de la reconstruction par les Beaucerons d'une usine de roulottes, qui avait brûlé et laissé en chômage 250 employés.

LES GOSSIPEUSES
(O.N.F. régionalisation - Acadie). Film de 57 minutes de Phil Comeau.
L'histoire de 3 commères (Les gossipeuses), croyant avoir découvert un acte scandaleux, mais à la fin la situation se retourne contre elles.

LA MALADIE, C'EST LES COMPAGNIES
réal: Richard Boutet (1976-1978), 105 minutes, 16 mm., couleur.
Un film qui essaie de faire le point sur les maladies industrielles, ainsi que toutes les luttes qui sont menées par les travailleurs pour la santé et la sécurité au travail.

Dimanche 11 novembre
14 h

CHANTE, SI T'ES CAPABLE
réal: Jean-Roch Marcotte et Liette Aubin, 1978, 46 minutes, couleur.
Le 60^e anniversaire de mariage de Josaphat et Ida Labonté de Palmarolle.

BEAT
réal: André Blanchard, 1975, coul., 65 minutes.
Drogue, amour et violence: la rage de vivre d'une certaine jeunesse dans le centre-ville de Rouyn.

HIVER BLEU
réal: André Blanchard, 16 mm., couleur, 84 minutes.

COMME DES CHIENS EN PACAGE
réal: Richard Desjardins et Robert Monderie (Abitibi blou printz), 1977, coul., 52 minutes.
A l'occasion du cinquantenaire de Rouyn-Noranda, un voyage à l'intérieur de la mémoire populaire.

PLEIN CADRE FESTIVALS

YORKTON INTERNATIONAL FILM FESTIVAL
Date: 12 au 17 novembre 1979
Yorkton, Saskatchewan

FESTIVAL DU FILM ÉTUDIANT CANADIEN
Date: 14 au 18 novembre 1979
Conservatoire d'Art cinématographique, Université Concordia, Montréal

52nd ANNUAL ACADEMY AWARDS-ACADEMY OF MOTION PICTURE, ARTS AND SCIENCE
Date: avril 1980
Date limite d'inscription: 31 décembre 1979
Beverly Hills

POETRY FILM FESTIVAL
Date: 2 et 3 décembre 1979
Date limite d'inscription: 24 novembre 1979
San Francisco

WELSH INTERNATIONAL AMATEUR FILM FESTIVAL
Date: 9 décembre 1979
Date limite d'inscription: 10 novembre 1979
Cardiff (Grande-Bretagne)

MONTERREY SUPER-8 FILM FESTIVAL
Date: 19 au 25 janvier 1980
Date limite d'inscription: 30 novembre 1979
Monterrey (Mexique)

La semaine du cinéma régional

Le cinéma n'est pas qu'un lieu de divertissement pour oublier trop souvent avec raison, notre vie quotidienne.

Le cinéma est d'abord un lieu de reconnaissance et de projection. Le cinéma inscrit dans l'image en mouvement notre histoire, notre présent et notre désir.

Le cinéma véritable, car il y a un faux cinéma, où tout est stagnation, bêtise et régression, est un appel à l'immensité qui nous habite.

Sa fonction est dynamique. Le cinéma est mouvement. Le cinéma se doit d'être un outil de notre développement collectif.

Le Regroupement populaire des usagers des moyens de communication de l'Abitibi-Témiscamingue juge important d'assurer cette année la continuité de la «La semaine du cinéma régional».

Nous espérons que nos concitoyens de la région d'Amos (comme ceux de la région de Rouyn en 1977 et comme ceux de la région de Val d'Or en 1978) y trouveront le retour et l'énergie pour bâtir une collectivité authentique.

Stéphane Cloutier

S'abonner au journal «Plein Cadre», c'est appuyer le jeune cinéma au Québec

FORMULE D'ABONNEMENT

Nom:
Prénom:
Adresse:
.....
Ville:
Code postal:
Téléphone:
Profession:

Abonnement: \$5.00 par année

Ci-joint: Chèque ☐ ou mandat-poste ☐
au nom de:

Association pour le jeune cinéma québécois
1415 est, rue Jarry, Montréal H2E 2Z7

N.B. Les membres de l'Association reçoivent gratuitement «Plein Cadre».

